

PÔLE ÉDUCATION

# LIVRET FAMILLE

MAIRIE DE CORPS-NUDS  
2025/2026



# Édito



**Nathalie Perrin**  
**Adjointe Education,**  
**Enfance et Jeunesse**

Chers parents,

Parce que l'épanouissement des enfants ne s'arrête pas aux portes de l'école, notre commune met tout en œuvre pour proposer des services périscolaires de qualité, adaptés aux besoins des familles et aux rythmes de chacun.

Accueil du matin et du soir, restauration scolaire, activités éducatives, culturelles ou sportives... les temps périscolaires représentent des moments clés dans la journée de vos enfants. Ils participent à leur bien-être, favorisent leur socialisation et leur ouverture au monde, tout en offrant un cadre sécurisé, bienveillant et stimulant.

Ce livret a été conçu comme un guide pratique pour vous présenter l'ensemble des services proposés, leurs modalités de fonctionnement, les démarches d'inscription, ainsi que les valeurs qui animent notre action éducative. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour organiser au mieux la vie quotidienne de votre enfant, en lien avec l'école.

Soucieuse de répondre au mieux à vos attentes, l'équipe municipale reste à votre écoute dans un esprit de dialogue et de coéducation.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire, riche en découvertes et en partages..

**Nathalie PERRIN**  
**Adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse**



Ce livret est à destination des familles dont les enfants sont accueillis au sein des services du Pôle Éducation.  
Ce document, qui se veut évolutif, donne un cadre et des informations pour l'année scolaire en cours.

## Le Pôle Éducation

Le Pôle Éducation a été créé en septembre 2022, il relève d'un choix politique afin de répondre aux enjeux de demain de la commune et aux besoins des familles. L'objectif est d'apporter plus de clarté et de visibilité sur les services proposés en harmonisant certaines pratiques et de permettre aux parents de connaître leurs interlocuteurs.

Le Pôle Éducation est composé de quatre services municipaux :

- Le périscolaire
- L'ALSH
- La jeunesse
- Le sport

Ce Pôle Éducation travaille également en étroite collaboration avec le service hygiène et entretien, le restaurant scolaire, la médiathèque, et répond aux actions en lien avec l'intergénérationnel.



**Nicolas Bazin**  
**Directeur du Pôle Éducation**

Son rôle est de s'assurer que les décisions politiques se traduisent sur le terrain.

Nicolas Bazin coordonne les différents acteurs du Pôle Éducation ainsi que ses partenaires.

# L'ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est un lieu d'accueil, de découvertes, d'échanges et de jeux favorisant l'épanouissement de l'enfant. L'ALSH propose différentes activités (manuelles, sportives et culturelles...). Les principaux axes mis en avant sont : l'autonomie, le choix de l'enfant et le développement durable.

## Ouverture

Ouvert les mercredis et vacances scolaires aux horaires suivants :

- 7h15-8h : garderie
- 8h-18h : centre de loisirs
- 18h-18h30 : garderie

Les enfants peuvent être déposés jusqu'à 9h le matin. En fin de journée, ils peuvent être récupérés entre 17h et 18h30.

Départs et arrivées pour les demi-journées :

- 11h30 à 12h
- 13h30 à 14h



**Référente**  
**Cloé Le Pabic**  
**Responsable de l'ALSH**  
06 29 48 58 39  
alsh@corps-nuds.fr



# L'ALSH



**Référente Adjointe**  
**Aline Teixeira**  
**Responsable adjointe de l'ALSH**  
 06 29 48 58 39  
 alsh.adjoint@corps-nuds.fr

## Vacances scolaires

Lors des vacances scolaires, des activités sont proposées aux enfants ; celles-ci sont communiquées quelques semaines en amont sur le portail famille.

## Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne via le portail famille. Les familles doivent inscrire leur enfant au plus tard **le jeudi soir** pour la semaine suivante pour les mercredis et un calendrier est mis en place pour les vacances scolaires.

À noter : dans le cas où le nombre maximum des accueils est atteint, une liste d'attente est mise en place. Pour y faire figurer votre enfant, il suffit de contacter la responsable de l'ALSH par téléphone ou par mail. Un retour est fait aux familles uniquement si une place s'est libérée.

**Adresse** : Pôle enfance, parvis Saint-Exupéry,  
 29 Bd de la Gare, Corps-Nuds

Tarifs ALSH								
Tranche	QF	Garderie matin (7h15-8h)	Demi-journée	Pause méridienne	Journée complète	Garderie soir (18h-18h30)	Majoration par enfant par tranche de 15 min*	Supplément sortie en car
1	QF ≤ 500€	2,04€	4,52€	3,10€	7,04€	2,04€	10€	2,11€
2	501€ ≤ QF ≤ 750€	2,04€	5,24€	3,45€	8,44€	2,04€		2,33€
3	751€ ≤ QF ≤ 1000€	2,04€	6,33€	4,07€	9,85€	2,04€		2,65€
4	1001€ ≤ QF ≤ 1250€	2,04€	7,22€	4,56€	11,25€	2,04€		2,99€
5	1251€ ≤ QF ≤ 1500€	2,04€	8,13€	5,05€	12,65€	2,04€		3,32€
6	QF ≥ 1501€	2,04€	9,03€	5,54€	14,08€	2,04€		3,71€
HC 1	QF ≤ 750€	2,25€	9,38€	5,69€	14,67€	2,25€		4,03€
HC 2	751€ ≤ QF ≤ 1250€	2,25€	9,70€	5,99€	15,17€	2,25€		4,17€
HC 3	QF ≥ 1251€	2,25€	10,05€	6,20€	15,70€	2,25€		4,32€
Enfant non présent inscrit sans prévenir/ sans justificatif			Tarif selon tranche	Tarif selon tranche	Tarif selon tranche	* de dépassement des tranches horaires d'accueil		

# Le Périscolaire

Ce service comprend les garderies du matin et du soir ainsi que la pause méridienne (le temps du midi). La garderie périscolaire accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans. Pendant ces temps, des animations sont proposées aux enfants, telles que repas à thème ou pique-nique géant sur le temps du midi et des jeux libres lors des garderies.

## Ouverture

Les garderies sont ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h15 à 8h20
- Le soir de 16h30 à 19h

## Inscriptions

Les inscriptions se font via le portail famille. Les familles doivent inscrire leur enfant :

Garderies : au plus tard 48h avant la venue de l'enfant

Pause méridienne : au plus tard le jeudi soir pour la semaine suivante.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Lynda.

## L'échelle d'actes de réparation

Mise en place d'une échelle "d'actes de réparation" en fonction des incidents de comportements. Ce protocole sera disponible sur le portail famille en page d'accueil dans la rubrique périscolaire.

## Adresses

- Pôle enfance : parvis Saint-Exupéry, 29 Bd de la Gare, Corps-Nuds
- Restaurant municipal "La Calypso" : 24 rue François Quelain, Corps-Nuds



**Référente**  
**Lynda Carrault**  
**Responsable périscolaire**  
**06.34.39.26.00**  
**periscolaire@corps-nuds.fr**



# Le Périscolaire



## Ouverture d'un troisième site de garderie

Le nombre d'enfants fréquentant la garderie du soir est croissant d'année en année. La commune met en place, à partir de septembre, un troisième site de garderie situé au **29 boulevard de la Gare**.

L'objectif est d'alléger les effectifs par salle d'accueil et de mieux répartir les enfants par tranches d'âge

Ce nouveau lieu sera réservé aux élèves du **CE2 au CM2**. Les enfants y seront accueillis de **16h30 à 18h**, puis regroupés au pôle enfance en fin de journée.

Tout au long de ces temps d'accueil, différents jeux libres seront proposés : jeux de société, Kapla, Lego, dessin...

Une aide aux devoirs sera également mise à disposition des plus grands, en fonction des effectifs et des besoins.

## Tarifs périscolaire

Tranche	QF	Garderie matin (7h15-8h20)	Pause méridienne (11h30-13h20)	Garderie soir (16h30-18h30) Goûter inclus	Garderie soir (18h30-19h)	Majoration par enfant par tranche de 15 min*	
1	QF ≤ 500€	2,04€	1,00€	2,50€	0,65€	10€	
2	501€ ≤ QF ≤ 750€	2,04€	3,45€	2,50€	0,65€		
3	751€ ≤ QF ≤ 1000€	2,04€	4,07€	2,50€	0,65€		
4	1001€ ≤ QF ≤ 1250€	2,04€	4,56€	2,50€	0,65€		
5	1251€ ≤ QF ≤ 1500€	2,04€	5,05€	2,50€	0,65€		
6	QF ≥ 1501€	2,04€	5,54€	2,50€	0,65€		
HC 1	QF ≤ 750€	2,25€	5,69€	2,59€	0,67€		
HC 2	751€ ≤ QF ≤ 1250€	2,25€	5,99€	2,59€	0,67€		
HC 3	QF ≥ 1251€	2,25€	6,20€	2,59€	0,67€		
Enfant présent non inscrit sans prévenir/ sans justificatif		2,50€	8,00€	4,00€	1,50€		
Enfant non présent inscrit sans prévenir/sans justificatif		Tarif selon tranche					

\* de dépassement des tranches horaires d'accueil

# La Jeunesse

## Rendez-vous au QG !

Le QG, c'est le local jeunes de Corps-Nuds, qui accueille les jeunes à partir de leur entrée en 6ème et jusqu'à leurs 18 ans.

Tout le monde s'y retrouve pour discuter, jouer aux jeux de société, au baby-foot ou encore à la console. C'est l'endroit idéal pour monter des projets, réaliser ses envies !

On y fait aussi des stages (de photographie, de dessin, d'informatique...), des sorties (Space Laser, bowling...), des soirées (repas, film...) et bien d'autres choses !

**Ouverture** : Accueil libre les mercredis de 14h à 18h.

## Vacances scolaires

Lors des vacances scolaires, le QG est ouvert du lundi au vendredi et propose des activités aux jeunes ; celles-ci sont communiquées quelques semaines en amont. Des sorties sont également organisées, dont les tarifs varient selon le type de sortie et le quotient familial.

## Inscriptions

Pour les inscriptions, vous pouvez passer par le portail famille.

**Adresse** : 8 rue des Loisirs, Corps-Nuds



**Référent**  
**Sylvain Monroché**  
**Responsable jeunesse**

06 34 90 48 95

[animateur.jeunesse@corps-nuds.fr](mailto:animateur.jeunesse@corps-nuds.fr)



# La Jeunesse

Tarifs Sorties								
Tranche	QF	Adhésion individuelle annuelle	Sortie < 5€	Sortie entre 5€ et 10€	Sortie entre 15€ et 10€	Sortie entre 15€ et 20€	Sortie entre 20€ et 25€	Sortie > 25€
1	QF ≤ 500€	5€	2,11€	5,53€	8,89€	12,33€	15,69€	19,13€
2	501€ ≤ QF ≤ 750€		2,33€	5,75€	9,12€	12,55€	15,92€	19,35€
3	751€ ≤ QF ≤ 1000€		2,65€	6,63€	10,61€	14,59€	18,57€	22,49€
4	1001€ ≤ QF ≤ 1250€		2,99€	7,57€	12,10€	16,63€	21,17€	25,69€
5	1251€ ≤ QF ≤ 1500€		3,32€	8,45€	13,54€	18,68€	23,77€	28,85€
6	QF ≥ 1501€		3,71€	9,40€	15,03€	20,73€	26,36€	32,05€
HC 1	QF ≤ 750€		4,03€	9,72€	15,37€	21,35€	26,70€	32,39€
HC 2	751€ ≤ QF ≤ 1250€		4,17€	10,07€	15,91€	22,09€	27,63€	33,47€
HC 3	QF ≥ 1251€		4,32€	10,41€	16,47€	22,86€	28,60€	34,60€
Jeune non présent inscrit sans prévenir/sans justificatif				Tarif selon tranche				



# Le Sport



**Référente**  
**Charline Bureau**  
**Responsable sport**  
**06 23 07 64 24**

**[animation.sport@corps-nuds.fr](mailto:animation.sport@corps-nuds.fr)**

L'éducatrice sportive de la commune intervient sur différents champs :

## **Le sport scolaire**

Charline co-intervient dans les classes du CP au CM de l'école publique Jacques-Yves Cousteau et des classes du CE au CM de l'école privée Saint Joseph.

## **L'École Municipale des Sports**

Six créneaux sont proposés pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les inscriptions ouvrent en juillet et ferment une fois les créneaux complets.

Pendant les vacances, l'école municipale est fermée

**Les différents créneaux ainsi que le règlement intérieur sont à retrouver sur le portail famille .**

## **Vacances scolaires**

Pendant les vacances scolaires, des animations et des stages sont également organisés. Des activités peuvent être proposées en lien avec le QG, pour les enfants de 10 à 17 ans.

Les tarifs et horaires varient en fonction des activités et du quotient familial et sont communiqués quelques semaines en amont. Les inscriptions se font dès à présent via le portail famille.

## **Les activités séniors**

Charline intervient deux fois par semaine auprès de la résidence de l'Yze et une fois par semaine auprès de la maison Héléna.

Pour chacune de ces interventions, l'objectif est de favoriser le maintien des capacités physiques et de l'autonomie au quotidien à travers des séances ludiques et conviviales.

# Le Sport

Tarifs EMS				
Tranche	QF	Sortie EMS annuelle familiale mineur NI - de 10 ans et + 10 ans/ Adultes	Stage Vac'In Sport (Vacances scolaires)	Adhésion annuelle Ecole municipale des sports
1	QF ≤ 500€	2€/4€/6€	3,32€	26€
2	501€ ≤ QF ≤ 750€		4,42€	31€
3	751€ ≤ QF ≤ 1000€		5,53€	36€
4	1001€ ≤ QF ≤ 1250€		6,63€	41€
5	1251€ ≤ QF ≤ 1500€		7,74€	46€
6	QF ≥ 1501€		8,84€	51€
HC 1	QF ≤ 750€		11,74€	56€
HC 2	751€ ≤ QF ≤ 1250€		12,12€	61€
HC 3	QF ≥ 1251€		12,53€	66€
Enfant non présent inscrit sans prévenir/sans justificatif			Tarifs selon tranche	



# Le Portail Famille



Le portail famille est l'outil par lequel les familles doivent inscrire ou désinscrire leurs enfants aux services périscolaires et extrascolaires. Il permet également la mise en place de la facturation en lien avec la Trésorerie de Guichen (02 99 57 01 18/ [sgc.guichen@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.guichen@dgfip.finances.gouv.fr))

De nombreuses informations y sont communiquées : vous pouvez notamment y retrouver les menus du restaurant municipal, les règlements intérieurs, les tarifs ou encore les horaires des différents services proposés.

**Le portail famille est disponible au lien suivant :**

<https://corpsnuds.portail-familles.app/> ou via le QR code suivant :



**Pour les familles déjà inscrites :**

Votre compte étant créé vous n'avez pas de démarche particulière à effectuer mis à part des modifications de situation éventuelles et l'inscription de votre/vos enfant(s) aux différents services. Si vous êtes concernés par l'arrivée d'un enfant à l'école non scolarisé l'année précédente, vous devez procéder à son intégration sur le logiciel. Enfin, merci de mettre à jour votre attestation de quotient familial

**Pour les familles nouvellement arrivées :**

Vous devez créer votre compte famille et y associer votre/vos enfant(s) afin qu'une ouverture de compte soit réalisée pour que vous puissiez effectuer toutes les démarches par la suite.

Pour toute question relative à son utilisation, qu'il s'agisse de la création d'un compte, de la facturation ou de toute autre difficulté d'utilisation, n'hésitez pas à envoyer un mail à [portail.famille@corps-nuds.fr](mailto:portail.famille@corps-nuds.fr)

De plus, des permanences sont organisées les mardis et jeudis de 17h à 18h30 et certains midis de 11h30 à 13h dans les locaux du pôle enfance, durant le mois de septembre. Un agent est disponible pour répondre à vos questions et/ou vous aider si vous rencontrez des difficultés.

# Informations pratiques

## Responsabilités - assurances

Souscrire à une assurance responsabilité civile couvre les dommages corporels ou matériels causés à un tiers par votre enfant. Une assurance individuelle accidents pour les activités périscolaires et extrascolaires est fortement recommandée en complément. Elle garantit les dommages causés à votre enfant même en l'absence d'un tiers.

## Santé et données médicales

Pour une prise en charge médicale optimale de votre enfant, il est important et nécessaire de compléter avec précision les éléments relatifs à sa santé et de signaler dans les meilleurs délais toute modification de situation intervenant en cours d'année.

- Traitement de courte durée

Les agents communaux sont habilités à donner des médicaments sur les temps périscolaires et extrascolaires. Dans ce cas, la famille présente l'ordonnance médicale et une autorisation parentale. Aucun traitement ne sera donné à l'enfant sans ces documents.

Aucun médicament (même homéopathique) n'est autorisé dans les cartables.

- Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

En cas de trouble de santé connu (maladie chronique, allergie, intolérance alimentaire...), il est obligatoire de le signaler. Le PAI est prescrit par le médecin généraliste ou spécialiste de la famille et doit être transmis à l'école et aux responsables des services concernés. Une rencontre peut être sollicitée avec/par la famille en fonction du trouble de santé de l'enfant.

# Tarification et paiement

## Tarification

Les tarifs des différents services sont modulés selon le quotient familial (QF) de la CAF ou MSA.

Pour vous facturer au bon tarif, il vous est demandé de renseigner votre régime allocataire : CAF, MSA ou autre puis d'indiquer votre numéro d'allocataire avec attestation de l'organisme. Cette information nous permet, via une convention avec la CAF, de prendre connaissance de votre Quotient Familial en vigueur.

## Paielement

La facturation est mensuelle et inclut tous les services du pôle éducation ; ALSH, jeunesse, périscolaire, sport.

Les solutions de paiement sont les suivantes :

- Chèque à l'ordre du Trésor Public
- Virement
- Espèces
- Paiement en ligne via la plateforme "payfip.gouv.fr"
- Chèques CESU
- Prélèvement automatique tous les 10 de chaque mois (déposer un mandat SEPA téléchargeable sur le portail famille et un RIB)

## Crédit d'impôt - Frais de garde

Les frais d'accueil périscolaire et d'accueil de loisirs des enfants de moins de 6 ans sont en partie déductibles, sous conditions de vos impôts sur le revenu. Conservez vos factures comme justificatifs.

**Vous pouvez solliciter à l'adresse [portail.famille@corps-nuds.fr](mailto:portail.famille@corps-nuds.fr), une attestation de frais de garde faisant état des sommes versées sur l'année**

# TROMBINOSCOPE

## PÔLE ÉDUCATION VILLE DE CORPS-NUDS



Christina ALAGI  
Périscolaire



Naïma ASSEFI  
Périscolaire



Anne AUBIN-PECHARD  
ATSEM



Nicolas BAZIN  
Directeur du pôle éducation



Angéline BOUDRY  
Périscolaire et ALSH



Laurine BOURDIN-  
FAUSSEREAU  
Périscolaire et ALSH



Sophie BOURREE  
Périscolaire



Nathalie BRIEND  
ATSEM



Charline BUREAU  
Responsable sport



Lynda CARRAULT  
Responsable périscolaire



Valérie HEUDRE-LE BALINER  
ATSEM



Morgane JAFFRAY  
Périscolaire



Emilie LÉBOSSÉ  
ATSEM



Cloé LE PABIC  
Responsable ALSH



Laëtitia LODIAIS  
Périscolaire



Sophie LOVO  
ALSH



Sylvie MAGNIER  
Périscolaire



Céline MARQUES  
Périscolaire et ALSH



Catherine MARQUIS  
Périscolaire



Sylvain MONROCHÉ  
Responsable jeunesse



Alexandra PERRIN  
Périscolaire et ALSH



Ludivine ROUAUT  
ALSH



Caroline STEPHANT- CATOIRE  
Périscolaire et ALSH



Aline TEIXEIRA  
Responsable Adjointe ALSH



Véronique VAYER  
Périscolaire

**Mairie de Corps-Nuds**  
**31 rue des Trois Marie - 35150 Corps-Nuds**  
**Tél. 02.99.44.00.11**  
**mairie@corps-nuds.fr**

**Retrouvez-nous sur**  
**[www.ville-de-corps-nuds.fr](http://www.ville-de-corps-nuds.fr)**

